

Gourlez E.¹, Dubois E.², Fossey M.³, Espagnol S.¹

¹ IFIP Institut du porc ; ² ITAVI ; ³ IDELE Institut de l'Elevage

1. Sources utilisées pour les effectifs animaux

La ferme France élevage est avant tout décrite par des effectifs animaux. Ces effectifs pour les différentes espèces animales sont comptabilisés pour l'année 2022, qui est utilisée comme référence pour établir les chiffres clés des élevages en France. Les filières considérées sont les suivantes : filières bovines, ovines, caprines, avicoles, et porcine. Les filières équine, cunicole et piscicole n'ont pas été prises en compte par soucis de simplification. Pour chaque filière d'élevage, des cas types d'élevage, principalement issus de la base de données Agribalyse®, sont considérés et sont caractérisés en termes de performances et d'impacts unitaires à l'échelle d'une « unité fonctionnelle » (*fiche 2*) qui peut être une « tête reproductrice et sa suite » (filières porcine, bovines, ovines et caprines) ou un « m² an et ses produits » (filières poulets de chair, dindes et canards à rôtir) ou une « tête et ses produits » (filières pondeuses et canards gras). La représentativité de chaque cas type au niveau national est gérée par un pourcentage d'unités fonctionnelles nationales concernées. Les sources de données utilisées pour déterminer les effectifs animaux des filières animales (exprimées en unités fonctionnelles) sont validées par les instituts techniques animaux (IFIP, IDELE, ITAVI).

- Les effectifs de truies et leur suite sont calculés à partir d'un nombre de porcs abattus (22 978 770 en 2022, références Ifip) et de performances techniques moyennes (nombre de porcs produits par truie par an, références Ifip). À cela, sont ajoutées les truies des élevages de sélection (1,2 % de truies supplémentaires) et de multiplication (2,7 % de truies supplémentaires) produisant des porcs finis. En effet, dans ces types d'élevage une part des porcelets nés est gardée pour l'auto-renouvellement de l'élevage (5 % des cochettes en élevage de sélection), une partie est utilisée pour produire des reproducteurs (0,5 % des mâles et 15 % des femelles en élevage de sélection vendus en multiplication) et une partie est vendue pour l'engraissement (90 % pour les lignées femelles et 92 % pour les lignées mâles en élevage de sélection ; 70 % en élevage de multiplication) (Ifip, 2024 ; Nucléus).
- Pour les filières bovines et caprines, les effectifs sont issus des données utilisées dans la base de données ORIFLAAM (Observatoire des Ressources Incorporées dans les Flux de l'Alimentation AniMale, modèle de calcul des quantités de matières premières utilisées pour l'alimentation animale) du Céréopa (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Economie et l'Organisation des Productions Animales) pour la campagne de juillet 2021 à juin 2022, à partir des données de la BDNI (base de données nationale d'identification) (méthodologie ORIFLAAM). Les effectifs de bovins de race mixte sont intégrés aux effectifs de bovins allaitants. Les effectifs de brebis laitières et allaitantes sont ceux utilisés par le Citepa, basés sur la statistique agricole annuelle (SAA).

Analyse des bases de données considérées pour les filières ruminants

Les filières bovines (laitière et allaitante) ont des dynamiques complexes (abattages/exportations/importations) nécessitant des choix cohérents pour réaliser l'exercice de synthèse à l'échelle France entrepris par le RMT MAELE. Le choix des bases de données relatives à la comptabilité des effectifs fait partie intégrante de cette nécessité de cohérence. La comptabilité de la Statistique Agricole Annuelle (SAA) utilisée par le Citepa tient compte de la Production Indigène Brute (PIB=abattages contrôlés + exportations d'animaux de boucherie nettes d'importation) sur le territoire sur une année civile sans préjuger de l'origine des animaux abattus. Les données de la BDNI utilisées par le Céréopa tiennent compte de la présence des effectifs sur le territoire sur une période de 365 jours (juillet à juin dans notre cas). Les effectifs issus de ces deux bases peuvent alors différer sensiblement du fait de ces flux d'import/export et des périodes prises en compte décalant la prise en compte des flux de marché.

Cependant, en termes d'effectifs d'animaux, la comparaison à l'échelle de la ferme France a été réalisée. Alors que les données de la BDNI permettent une cohérence plus grande entre effectifs et consommation des surfaces, les effectifs apparaissent légèrement supérieurs à ceux reportés par la SAA. Cette différence sur les effectifs des vaches laitières et allaitantes représente seulement environ 12%. Cependant, les reconstructions via les cas-types pour représenter la ferme France réduit cette différence à 8%.

La reconstruction de la ferme France du troupeau laitier est très satisfaisante (moins de 1% d'écart) via les cas-types définis. Ceci s'explique par la bonne appréhension et la relative stabilité des conduites et des dynamiques des troupeaux. La différence plus importante pour les systèmes allaitants (environ 20%) repose en partie sur la dynamique moins stable pouvant creuser des écarts entre animaux présents et exportations selon les périodes prises en compte pour la comptabilité (année civile ou période de 365 jours).

- Les effectifs des filières avicoles sont issus de la SAA et des publications « Performances techniques et coûts de production » (PTCP) de l'ITAVI (ITAVI, 2020 ; 2021 ;2022a) et consolidées par l'expertise de l'ITAVI. Les quantités de poulets de chair, de dindes et de canards à rôtir sont données en m² (unité fonctionnelle). Le nombre de m² occupés par chaque filière à l'année est calculé à partir du nombre d'animaux abattus sur l'année et des performances techniques moyennes (nombre de têtes par m² par an). Les filières avicoles moins représentées en France (cailles, pintades et oies) sont aussi comptabilisées en considérant en 2022 (expertise ITAVI) : 18 706 000 têtes de caille, 19 244 000 pintades, 57 000 oies à rôtir et 76 000 oies à gaver. Les données de flux associées aux cas types sont calculées à partir des données des cas types avicoles les plus représentés en considérant des équivalences entre animaux basées sur leurs poids (expertise ITAVI) : 1 caille pondeuse = 0,09 poule pondeuse, 1 caille de chair = 0,08 poulet de chair, 1 pintade = 0,9 poulet de chair label rouge, 1 oie = 1,1 canard. Les effectifs de gibier ne sont pas comptabilisés pour les filières de volaille de chair, car peu de données sont disponibles pour cette catégorie.

2. Cheptel et productions des élevages français en 2022

En prenant en compte, les effectifs d'animaux associés à chaque cas type, et l'importance nationale des cas types, on obtient une estimation d'un effectif total d'animaux d'élevage en France sur une année, en nombre de têtes (868 millions de têtes) d'une part, et en UGB (Unité Gros Bétail, Règlement UE 2018/1091) d'autre part (30,1 millions d'UGB). Cette unité permet de comparer du bétail de différentes espèces et de différents âges sur la base de besoins alimentaires spécifiques à chaque type d'animal. Les parts respectives des différentes filières d'élevage (nombre de têtes et nombre d'UGB) sont représentées sur la figure 1.

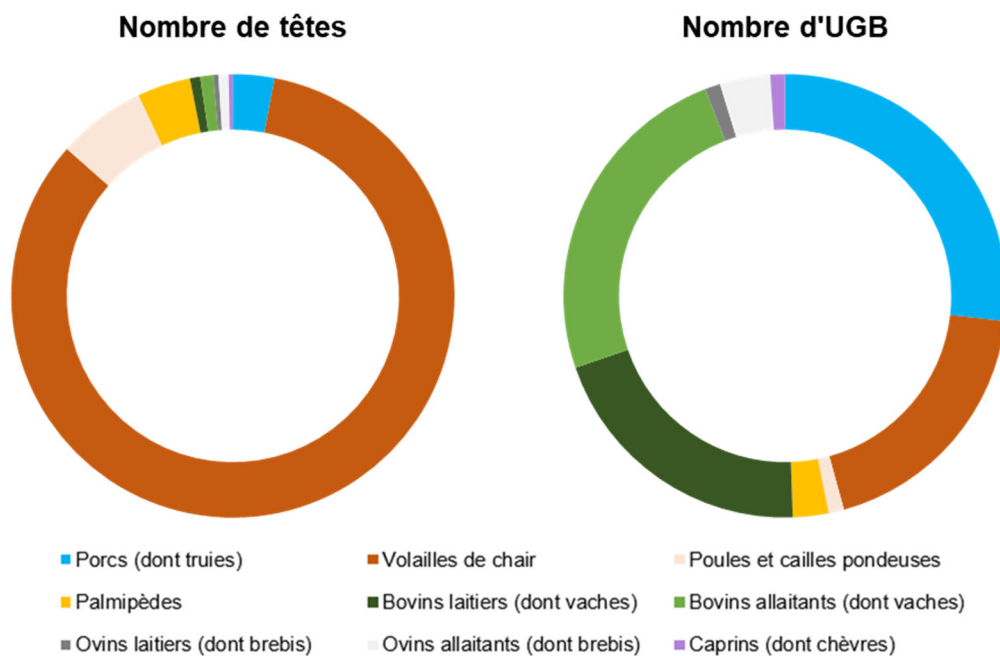


Figure 1. Effectif annuel 2022 des filières animales en France en nombre de têtes et en UGB

En nombre de têtes, les volailles de chair sont les animaux d'élevage en plus grand nombre (84 %) mais ce dénombrement à la tête est peu informatif en termes d'impact environnemental étant donné qu'un poulet de chair, de par son poids et sa durée de vie, a une interaction avec l'environnement (consommation d'aliments et rejets) bien inférieure à celle d'un bovin par exemple. Lorsque les effectifs sont exprimés en UGB, ils s'avèrent presque équivalents entre les productions herbivores et granivores.

☞ **Ordre de grandeur**

En termes de biomasse, estimée à 546 billions de tonnes de carbone dans le monde, les animaux d'élevage représentent 4 % de cette dernière, qui représente elle-même 2 % de la biomasse totale (Bar-On *et al.*, 2018). La majorité de la biomasse mondiale est effectivement représentée par des végétaux. Si l'on fait un focus sur les mammifères, les humains et leur bétail représentent 96 % de cette biomasse (avec respectivement 60 % pour le bétail et 36 % pour les humains), les mammifères sauvages ne représentant qu'une infime fraction (4 %). Concernant les oiseaux, 70 % sont de la volaille d'élevage et 30 % sont sauvages.

En nombre et en France, les animaux domestiques sont estimés à 75 millions, soit environ 8,6 % des animaux d'élevage.

☞ **Dynamiques à l'œuvre**

Le nombre d'exploitations agricoles est en diminution depuis plusieurs années (- 26 % en 10 ans), c'est le cas également du nombre d'élevages (- 32 % en 10 ans) (Roguet *et al.*, 2023). Les effectifs des animaux d'élevage suivent cette dynamique et sont dans une dynamique de réduction depuis 10 ans. Les filières caprine et volaille de ponte font exception et montrent, quant à elles, une augmentation des dernières années.

Comparaison des chiffres avec les données Agreste

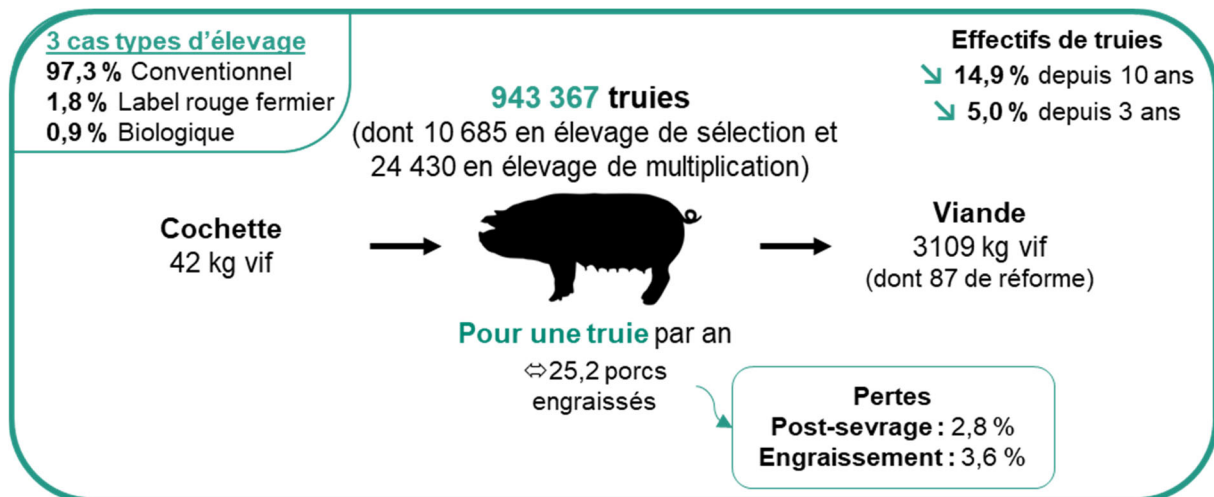
Les chiffres du RMT MAELE sont proches de ceux d'Agreste (2020) pour les ruminants et plus éloignés pour les granivores. Cela vient du périmètre considéré. Agreste considère une photographie à un instant t alors que les chiffres du RMT MAELE s'appliquent à une production annuelle. En production porcine par exemple, 3 porcs charcutiers sont produits sur une place engraissement sur une année ; là où Agreste comptabilisera un porc charcutier, les chiffres du RMT MAELE en considèrent trois. En production d'herbivores, la durée des cycles est plus proche de l'année voire supérieure donc les effectifs entre Agreste et les chiffres MAELE sont plus proches.

Voici les différents UGB estimés en millions d'après Agreste (2020) à un instant t et d'après le RMT MAELE sur une année :

- UGB bovins : 15.7 à un instant t en 2020 et 13.4 sur une année en 2022,
- ovins : 1.1 à un instant t et 1.4 sur une année,
- caprins : 0.3 à un instant t et 0.3 sur une année,
- volailles : 3.8 à un instant t et 6.8 sur une année,
- porcs : 3.5 à un instant t et 8.1 sur une année.

3. Détail du cheptel pour les différentes filières d'élevage

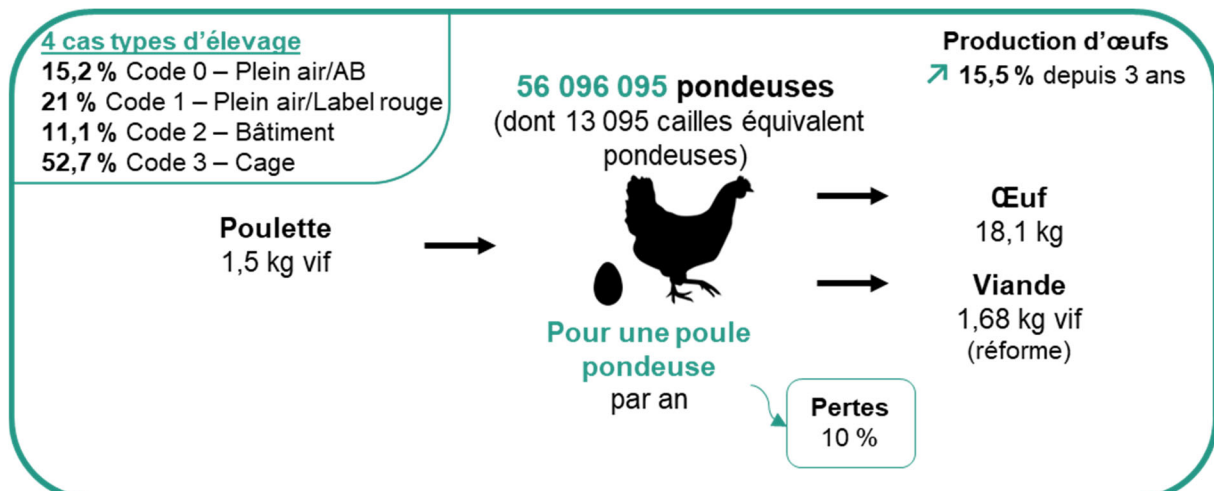
• Élevage porcin



L'élevage porcin français est principalement naisseur-engraisseur (44 % en 2020, Roguet *et al.*, 2023), et l'activité porcine globale à l'échelle de la France s'approche des équilibres d'un élevage naisseur-engraisseur. C'est donc l'orientation considérée pour construire les cas types étudiés dans ce travail. Suivant les tendances actuelles d'évolution, le nombre d'exploitations porcines françaises est en baisse. Cela se retrouve dans une diminution de 2,5 % du nombre de truies et de 4,4 % du volume de production en 2022 (Roguet *et al.*, 2023). Ainsi le nombre d'abattages de porcs est également en diminution avec une perte de 7,6 % de têtes en 10 ans (FranceAgriMer, 2024).

• Élevages de volailles

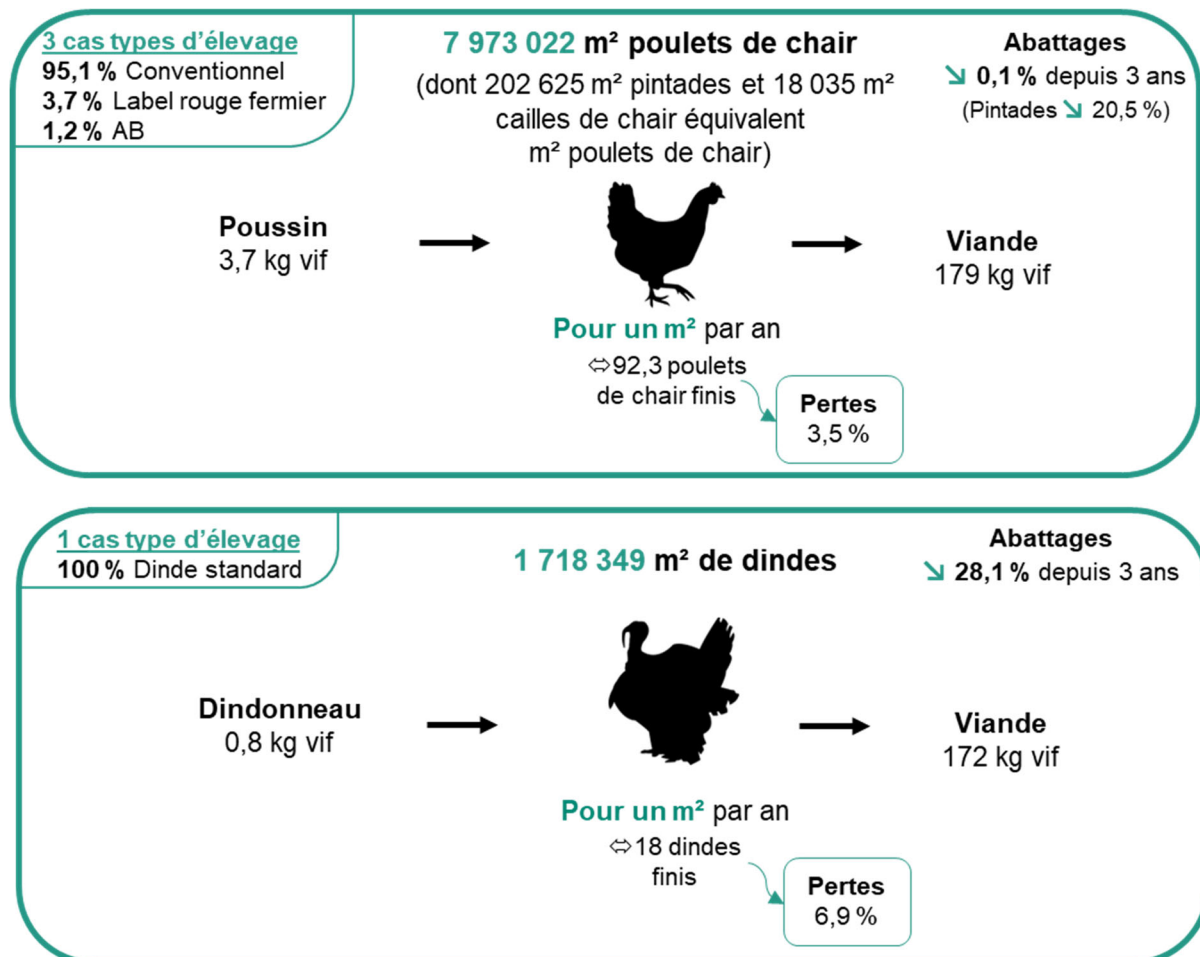
L'année 2022 a été marquée par un épisode fort d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) faisant grandement reculer la production totale des filières avicoles (ITAVI, 2022b).



Ferme France élevage

Fiche 1

Concernant la production d'œufs, elle est en évolution depuis trois ans pour répondre à une hausse des demandes de consommation (FranceAgriMer, 2024). Cette dynamique a été ralentie en 2022 par l'épisode d'IAHP.



La production de volailles de chair a été fortement ralentie suite à l'épizootie d'IAHP de 2022, qui a particulièrement touché le stade de sélection et d'accoupage, réduisant ainsi le nombre d'animaux à la production (FranceAgriMer, 2024). Les productions de pintades et de dindes sont particulièrement touchées du fait d'épidémies successives depuis plusieurs années.

Ferme France élevage

Fiche 1

1 cas type d'élevage
100 % Canard standard

391 642 m² de canards à rôtir
(dont 1 269 m² oies à rôtir équivalent
m² canards à rôtir)

Abattages
➤ 41,9 % depuis 3 ans

Caneton
2,4 kg vif



Viande
217 kg vif

Pour un m² par an
⇔ 47,9 canards
à rôtir finis

Pertes
3,5 %

1 cas type d'élevage
100 % Canard gras France

15 067 749 canards gras
(dont 86 749 oies grasses équivalent
canards gras)

Abattages
➤ 48,8 % depuis 3 ans

Caneton
0,05 kg vif



Viande
5,7 kg vif

Pour un canard par an

Pertes
3,5 %

La production de palmipèdes (à rôtir ou gras) a été particulièrement touchée par des épisodes d'IAHP depuis plusieurs années et les abattages ont reculé de, respectivement, 41,9 % et 48,8 % pour les canards à rôtir et les canards gras depuis trois ans.

• Élevages de ruminants

3 cas types d'élevage
37,1 % Herbager conventionnel
57,1 % Fourrager conventionnel
5,8 % AB

3 637 157
vaches laitières

Effectifs de vaches laitières
➤ 11,3 % depuis 10 ans
➤ 7,4 % depuis 3 ans



Lait
7308 kg



Viande
340 kg vif
(dont 250 de réforme)

Pour une vache
laitière
par an

Pertes
10 %

Ferme France élevage

Fiche 1

3 cas types d'élevage

41,7 % Herbager conventionnel
52,5 % Fourrager conventionnel
5,8 % AB

4 260 146
vaches allaitantes

Effectifs de vaches allaitantes

➤ 7,8 % depuis 10 ans
➤ 5,5 % depuis 3 ans



Pour une vache
allaitante
par an



Viande
588 kg vif
(dont 203 de réforme)

Pertes
11 %

La production bovine française est en régression depuis quelques années. Les cheptels de vaches laitières et allaitantes ont reculé en 10 ans et la tendance se poursuit (IDELE, 2024). Ainsi, les abattages ont été réduits de 9 % et les naissances de veaux de boucherie de 6,6 % en 3 ans (3,6 % issus de troupeaux allaitants et de 10,5 % pour ceux issus de troupeaux laitiers) (d'après SAA, 2022).

1 cas type d'élevage

100 % Conventionnel : Roquefort

1 247 251
brebis laitières

Effectifs de brebis allaitantes

➤ 3,6 % depuis 10 ans
➤ 0,6 % depuis 3 ans



Pour une brebis
laitière
par an



Laine
2,3 kg



Lait
461 kg

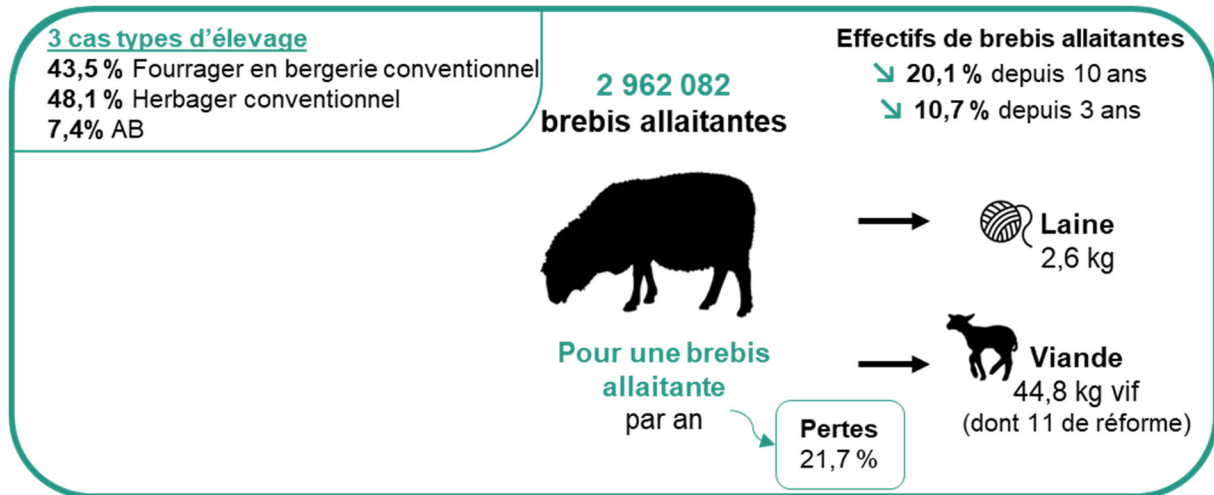


Viande
36,5 kg vif
(dont 18,9 de réforme)

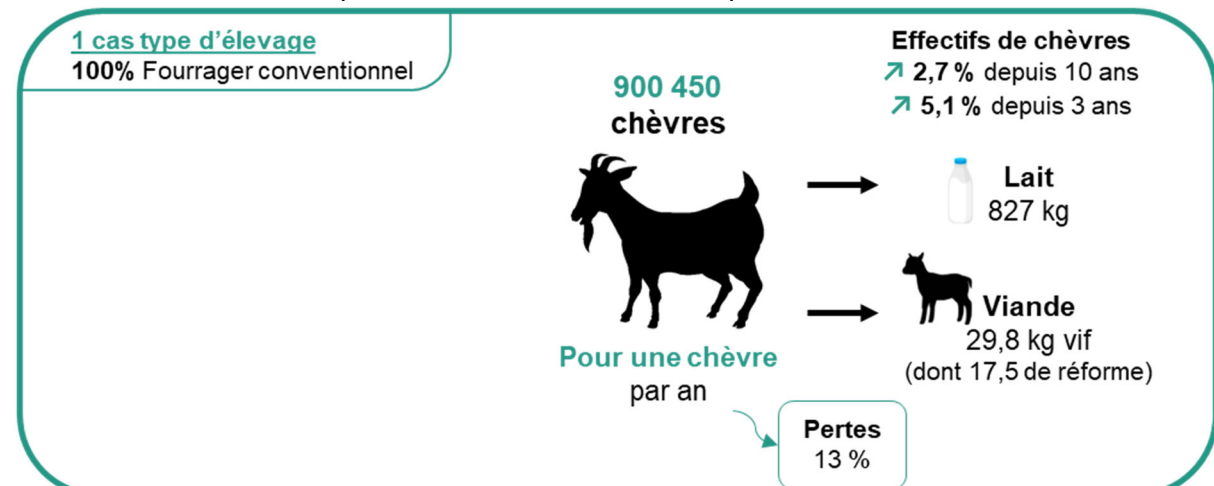
Pertes
8,5 %

Ferme France élevage

Fiche 1



La production ovine est également en recul avec une diminution des cheptels de brebis laitières allaitantes de respectivement, 3,6 et 20,1 % depuis 10 ans.



Le cheptel de chèvres, quant à lui, s'accroît avec une augmentation du nombre de chèvres en 10 ans de 2,7 % et de 5,1 % ces trois dernières années.

Remerciements pour la fiche

IFIP : Marie-José Mercat (données sélection/multiplication truies)

IDELE : Benoît Rouillé (choix effectifs ruminants)

ITAVI : Aymeric Le Lay (effectifs volailles)

Echange avec le Céréopa et partage de méthodologie : Timothé Jany

Références

- Agreste, 2023. Graph'Agri 2023, Agriculture - Forêt - Pêche Alimentation - Industries agroalimentaires Environnement – Territoire. 224p.
- Bar-On Y.M., Phillips R., Milo R., 2018. The biomass distribution on Earth. PNAS, 115 (25), 6506-6511.
- FranceAgriMer, 2024. Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles – Bilan 2023 – Perspectives 2024, édition février 2024, 227 p.
- IDELE, 2024. Prévisions viande bovine 2024 : la production baisse encore, mais moins vite qu'en 2023. Communiqué de presse, 19 janvier 2024, 3 p.
- IFIP 2024, Porc par les chiffres, édition 2023-2024.
- ITAVI, 2020. Résultats technico-économiques en palmipèdes gras. Campagne 2020, 10p.
- ITAVI 2021. Performances techniques et indicateurs économiques en poules pondeuses, Résultats 2019, 16p.
- ITAVI, 2022a. Performances techniques et coûts de production en volailles de chair, résultats 2021, 35 p.
- ITAVI 2022b. Actualités des filières, conjoncture mensuelle, septembre-octobre 2022, 15p.
- Règlement (UE) 2018/1091 du parlement européen et du conseil du 18 juillet 2018. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R1091>
- Roguet C., 2023. Evolution, diversité et typologie des exploitations porcines en France : enseignements du recensement agricole de 2020, comparaison aux recensements de 2010 et 2000. Journées de la Recherche Porcine en France, 55, 1-6.